



Yzernay, le 13 mai 2024

SORTIE DES GRAND-MERES

Musée de l'Abbaye Mauleon

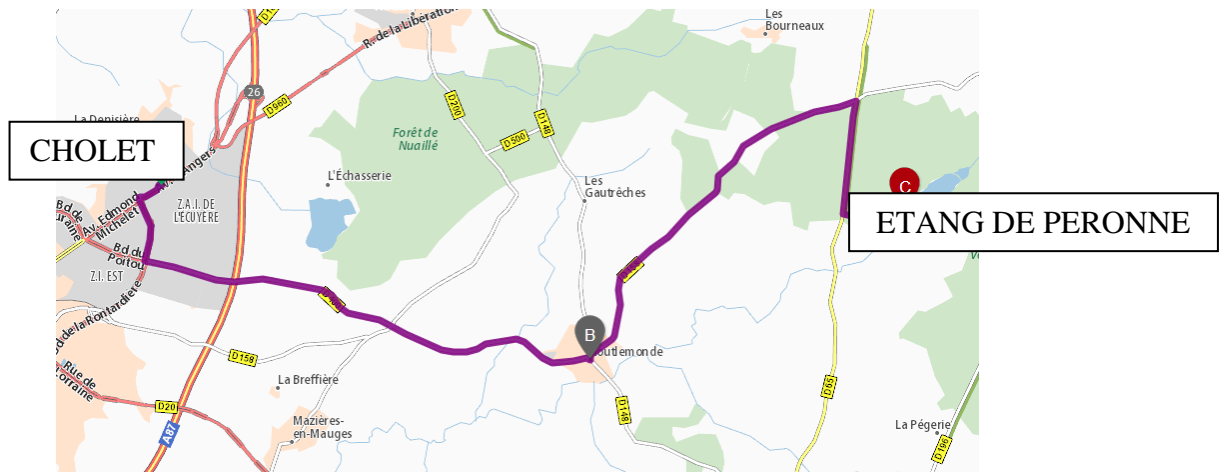
Chers amis collectionneurs,

Le **dimanche 23 juin 2024**, notre club organise une sortie, adaptée aux véhicules **nés avant 1950**

Un parcours adapté à leurs performances sera proposé et **les tenues d'époque seront appréciées**.

Les véhicules nés après 1950 sont également les bienvenus. Un parcours spécifique, plus long et plus rapide leur sera proposé.

Le rendez-vous se situe sur le parking de l'Étang de Péronne en bordure de la Forêt de Vezins **A partir de 8 h 15**



- **8 h 45 précises :** Départ de l'étang de Peronne
- **9 h 15 :** Pause-café/brioche à Somloire
- **9 h 45 environ :** Départ
- **10 h 30 :** Musée de l'Abbaye à Mauléon / Promenade au Chateau
- **13 h 00 :** Déjeuner Restaurant 'La Terrasse » à Mauléon
- **15 h 30 :** Visite d'une collection privée à Saint Aubin de Baubigné
- **16 h 30 :** Pause dislocation

Le bon d'inscription ci-joint est à retourner avant le 10 juin 2024 dernier délai, accompagné du chèque à l'ordre des Pet'ardentes du Choletais et à envoyer à M. Gilles NOYER, 13 square Marcel Pagnol, 49300 CHOLET (tél : 02 53 69 60 79 ou 06 12 62 35 91)

Pour tout renseignement : Christian Leberre ☎ 02 41 55 04 25 ou Marc Coiffard 06 36 88 38

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE VOTRE CHOIX DE MENUS POUR LE DEJEUNER



SORTIE DES GRAND-MERES

Musée de l'Abbaye
Mauleon

Dimanche 23 juin 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION
(A retourner avant le 10 juin 2024)

NOM et Prénom :

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

Téléphone :

Club :

Voiture utilisée : Marque :

Modèle :

Année :

Nombre de personnes

Adhérents « Les Pet'ardentes » : 40,00 € x =

Non adhérents : 42,00 € x =

TOTAL = euros

A retourner à Monsieur Gilles NOYER, 13 square Marcel Pagnol, 49300 CHOLET/chèque à l'ordre des Pet'ardentes du Choletais.

- La participation à cette sortie implique l'acceptation sans réserve du règlement intérieur de l'Association disponible sur demande.
- Les véhicules, les conducteurs et les passagers circulent sous leur propre responsabilité.
- Le soussigné déclare être titulaire d'un permis de conduire valide. Le véhicule utilisé possède une carte grise « roulante » ainsi qu'une assurance valide.

L'Association « Les Pet'ardentes du Choletais » ne saurait en aucun cas être tenue responsable des incidents et/ou leurs conséquences qui pourraient intervenir à l'occasion de cette promenade..

Signature obligatoire